



VOUJEAUCOURT le 30 Novembre 2021

OBJET : CA du 05 novembre 2021

à Monsieur Dominique MARIE
Trésorier SOS/LRC
Monsieur Marc Goux
Co-animateur du collectif

Messieurs,

Le conseil d'administration de l'AAPPMA « La Franco-Suisse sur proposition de bureau a décidé à l'unanimité lors de sa séance du 05 Novembre 2021 d'apporter une aide financière de **1000€** à SOS/LRC.

Cette aide correspond à la recette de la mise en place d'une vignette réciprocaire facultative concernant les cartes hebdomadaires entre les AAPPMA « Les 2 vallées et la Franco-Suisse » de façon à offrir un maximum de parcours au tourisme pêche. Cette vignette est également une façon d'informer et d'apporter une contribution financière des touristes aux travaux de SOS/LRC.

74 Options ont été vendues par la « Franco-Suisse » pour un montant de 592€.

A noter la solidarité entre nos 2 AAPPMA concernant notre mobilisation sur la qualité de l'eau.

Un complément de 408€ a été attribué à votre collectif pour encourager la communication mise en place.

Le conseil d'administration de l'AAPPMA souhaite également vous remercier ainsi que les membres de votre collectif pour le travail important concernant les actions entreprises autour du cycle de l'eau et des rivières.

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations

Le président
C TRIBOULET